

VOIE TECHNOLOGIQUE

Série STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

*Enseignement technologique
en langue vivante*

ENSEIGNEMENT
COMMUN

POINTS DE CONVERGENCE ENTRE LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ DESIGN & MÉTIERS D'ART DE LA SÉRIE STD2A ET LE PROGRAMME DE LVE

Un objectif commun

« L'enseignement technologique en langue vivante permet une pratique contextualisée de la langue par le croisement des apprentissages linguistiques et de spécialité. La spécialité fournit aux apprentissages en langue vivante des situations de communication qui favorisent le développement des compétences linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques ancrées dans les spécificités technologiques, scientifiques et culturelles de chaque spécialité. »

Croisements possibles

Des enjeux complémentaires

Références au programme <i>Design et métiers d'art</i>	Références au programme de langues vivantes
<p>L'observation du présent comme tremplin à l'innovation</p> <p>« Il est nécessaire d'ancrer les enseignements sur l'observation des pratiques et des usages quotidiens, des faits d'actualité faisant émerger chez l'élève des questionnements liés au réel et aux enjeux contemporains ou à venir. Ce regard attentif et concerné, essentiel à la discipline, permet de former de futurs citoyens concepteurs et créateurs, curieux et en prise avec les problématiques de leur temps. »</p>	<p>« La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes. Pour participer pleinement à ces évolutions économiques, sociales et culturelles et pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes. »</p>
<p>La place de ETLV</p> <p>« L'enseignement technologique en langue vivante (...) permet notamment aux élèves d'envisager l'ouverture à l'international des métiers concernés par l'enseignement technologique. »</p>	<p>« (...) en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, l'élève approfondit sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues, et s'ouvre à des mondes et espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés. »</p>

Retrouvez éduscol sur



Des finalités concourantes

Références au programme <i>Design et métiers d'art</i>	Références au programme de langues vivantes
« L'enseignement contribue au développement des compétences orales et écrites à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. »	« Les langues vivantes (...) contribuent à rendre l'élève actif et autonome ; elles le mettent en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, de raconter, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit. »
Nombre des connaissances et concepts visent l'acquisition d'un niveau d'autonomie : « L'élève acquiert des connaissances et des compétences qu'il est capable de réinvestir de façon autonome. Il développe une attitude critique, il sait conduire une démarche de création et de conception, seul. »	« À travers la pratique des langues étrangères et régionales, le lycéen (...) renforce son sens critique et esthétique, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à décentrer son point de vue, à prendre du recul et à nuancer ses propos. Il affine progressivement son usage raisonné des médias et gagne en autonomie dans son rapport aux apprentissages. »

Des thématiques et des apprentissages convergents

Références au programme <i>Design et métiers d'art</i>	Références au programme de langues vivantes
<p>Pôle Arts, techniques & civilisations</p> <p>« Faire émerger une conscience historique et sociale est essentiel pour nourrir et questionner une pratique professionnelle. Ainsi, ce pôle a pour objet l'étude des phénomènes artistiques, techniques et sociaux en tant qu'ils participent des mouvements, continuités et ruptures de l'histoire. Les objets d'étude sont puisés dans l'ensemble des arts, techniques et civilisations (...). Cet enseignement ne donne pas lieu à un apprentissage linéaire et chronologique mais suscite des approches thématiques. »</p>	<p>« L'acquisition progressive de compétences en langues étrangères et régionales, la construction des capacités de compréhension, d'expression, d'interaction et de médiation s'organisent, au cycle terminal, autour d'une thématique : Gestes fondateurs et mondes en mouvement. Cette thématique (...) comporte, au cycle terminal, huit axes, qui peuvent être exploités à des degrés divers dans les différentes langues, en respectant l'ancrage culturel propre à chaque aire géographique. »</p>
<p>Pôle transversal Outils & méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - ressources documentaires : identification de la nature de l'information, des sources, diversité des moyens d'acquisition, sélection, hiérarchisation et saisie de l'information, restitution à des fins d'exploitation (discrimination de notions, référencement, sélection) - démarches d'analyse et d'investigation : repérage de convergence/divergence, études comparatives (confrontations, croisements, constats) 	<p>Réception</p> <p>« À l'écrit comme à l'oral, l'entraînement doit aider l'élève à accéder au sens en allant du plus accessible (...) vers le traitement d'informations complexes (...). La progression de l'élève passe par l'acquisition de stratégies telles : la formulation d'hypothèses (en lien avec la situation de communication et/ou la typologie des documents), le repérage d'indices (linguistiques ou non), l'identification, l'inférence (confrontation d'indices), l'interprétation, etc. »</p>

Références au programme Design et métiers d'art	Références au programme de langues vivantes
<p>Pôle transversal Outils & méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - restitution de l'information : diversité des moyens et supports de communication, acquisition d'un vocabulaire spécifique (terminologie professionnelle) <p>Pôle Démarche créative</p> <ul style="list-style-type: none"> - synthèse et restitution de la démarche : présentation, explication, démonstration et argumentation <p>Pôle Arts visuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - modes de représentation : choix des outils et moyens de notation documentaire, notation analytique et restitution synthétique (graphiques, volumiques, numériques) - diversité des moyens de restitution (mise en forme, mise en espace, mise en scène, mise en mots) 	<p>Production</p> <p>« Parmi les situations de production orale, l'élève peut être conduit à réaliser des annonces publiques réelles ou fictives, lire un texte travaillé à voix haute, chanter, exposer, commenter des données ou un événement, faire une courte revue de presse, plaider, etc. Parmi les activités d'écriture, l'élève peut prendre un message sous la dictée, renseigner un questionnaire, écrire des articles de presse, rédiger des notes, des comptes rendus, des résumés et des synthèses, écrire des courriels, réaliser des écrits créatifs, etc. »</p> <p>Interaction</p> <p>« En situation d'interaction, l'élève échange avec un ou plusieurs interlocuteurs suivant un principe de coopération qui construit la conversation. »</p>
<p>Communiquer son analyse ou ses intentions</p> <p>« Formuler, contextualiser, mettre en situation des hypothèses de création ; expliciter, synthétiser, communiquer des démarches de conception ; justifier, argumenter et éclairer ses idées de manière orale, écrite et visuelle. L'enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. »</p>	<p>Médiation</p> <p>« La médiation (...) consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. (...) À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur prend des notes, (...) synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui, (...) identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles, (...) anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc. »</p>